



COMMENT JOUER AU GOLF A BOSSEY ?



➤ Accès au parcours



**Uniquement en dehors du week-end et des jours fériés
départ avant 12h00.**



- Avoir : la licence FFG ou une carte de handicap étrangère justifiant d'un handicap inférieur à 35.



- Tenue vestimentaire : Le blue-jean est interdit sur le parcours



- Tarifs : 120€ pour les golfeurs indépendants / 90€ pour les membres d'un club.

➤ Accès aux installations sportives d'entraînement



En dehors du week-end et des jours fériés

Un droit d'entrée journalier vous sera demandé pour accéder à nos zones d'entraînements :

Practice, Squash Putting green, Chipping green	10€
Centre indoor	30€



➤ Accès au restaurant



**Du lundi au vendredi
sur réservation**

Téléphone 04.50.43.95.51



Nos pros sont à votre disposition pour initiations, leçons individuelles ou en groupes, stages...



Marion SAPIN-DUCHAUSSOY

Tél : 06.62.18.36.00

marionsapin@yahoo.fr

Mark COBLEY

Tél : 06.14.84.61.87

cobleyconcept@wanadoo.fr



Frédéric DISSAT

Tél : 06.07.45.82.09

fred.dissat@outlook.fr

Marc DOLISIE

Tél : 06.03.79.56.84

marc.dolisie@gmail.com



4 JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE TEMPORAIRE



- Demander au secrétariat ou à un membre pour utiliser le droit de jeu d'un membre absent.



- Fournir un CV (avec photo) + lettre de présentation au secrétariat pour validation auprès du Comité.



- Obtenir la signature de deux parrains (membres actionnaires du Golf de Bossey depuis plus de 2ans)



- Payer la cotisation annuelle (golfeur (c.25) ou non golfeur(c.35)) d'un « temporaire ».



- Prendre les licences FFG et ASG (1)



- Régler l'avance sur consommation au restaurant (720 €).





- Fournir un CV (avec photo) + lettre de présentation au secrétariat pour validation auprès du Comité.



- Obtenir la signature de deux parrains (membres actionnaires du Golf de Bossey depuis plus de 2ans)



- Acheter une action du Holding Financier du Golf & Country Club de Bossey (S.A Suisse)
 - Contacter le secrétariat au 04 50 43 95 50 pour avoir les coordonnées de vendeur potentiel, le prix de l'action est à négocier avec celui-ci.
 - Une somme de 500 €, correspondant aux frais de constitution et de suivi du dossier de transfert est demandée au nouvel adhérent.



- S'acquitter de la cotisation annuelle :
 - Soit de membre golfeur (c.21), soit de membre non golfeur (c.31)

Les licences FFG et ASG (obligatoires) sont comprises dans le prix des cotisations golf.
 - Eventuellement la cotisation de son conjoint golfeur (c.22)
 - Eventuellement celle de ses enfants (c.29-23-24 ou 28 selon l'âge)
 - Les cotisations de l'année sont indiquées dans le tableau ci-joint



- Verser une avance sur la consommation au restaurant de 720 € à la SAGB (société qui exploite le restaurant).

COTISATIONS A COMPTER DU 1er JANVIER 2018 (en euros)

DEFINITIONS	MEMBRE ET AYANTS DROITS						TEMPORAIRE		BENEFICIAIRE DE SOCIETE	
	MEMBRE		CONJOINT ET ENFANTS MAJEURS - TVA 20%		ENFANTS MINEURS		TVA 20%		TVA 20%	
Adulte	- 21 ans (né à partir du 1/1/97)	CONJOINT	JEUUNE 22 à 25 ans (né du 1/1/93 au 31/1/296)	JEUUNE 19 à 21 ans (né du 1/1/97 au 31/1/289)	JEUUNE 13 à 18 ans (né du 1/1/2000 au 31/1/22005)	ENFANT Jusqu'à 12 ans (né à partir du 1/1/2006)	Adulte	- 21 ans (né à partir du 01/01/97)	Adulte	
GOLF (note 1)	col. 21 2 920	col. 20 1 860	col. 22 2 040	col. 29 1 160	col. 23 1 110	col. 24 790	col. 28 450	col. 25 3 935	col. 26 2 210	col. 27 3 485
RAQUETTES & PRACTICE	col. 31 1 645	col. 30 1 295	col. 32 1 260	col. 39 600	col. 33 525	col. 34 435	col. 38 55	col. 35 1 965	col. 36 1 535	col. 37 1 960

1 - Les LICENCES suisses et françaises, d'un montant respectif de 76 € et 54 € (pour un adulte) SONT OBLIGATOIRES et INCLUSES dans les cotisations GOLF

2 - Réduction couple de membres : 75 € par membre pour les cotisations GOLF (cot. 21)

3 - La cotisation minimale est la cotisation 30 ou 31 pour un membre, et la cotisation 37 pour un bénéficiaire de société.

Les cotisations Raquettes et Practice (30 à 39) ne donnent pas accès au parcours.

4 - Les conjoints et enfants de membre (cot. 22 à 24 et 28 - 29) n'ont pas accès au parcours les week-ends et jours fériés.

5 - Club Juniors : - les cotisations 20, 23, 24, 26, 28, 30, 33, 34, 36 et 38 comprennent € 55 de contribution au club Juniors



**YELLOW
KORNER**



CITROËN
GENÈVE

1 neCommunity





CONTACT

Secrétariat / Boutique (taper 4)	+33 (0)4 50 43 95 50
Starter, réservation des départs	Taper 1
Caddy-master	Taper 2
Bar " 19 " / Restaurant " 20 "	Taper 3
Fax	+33 (0)4 50 95 32 57
Email	gccb@golfbossey.com
Site	www.golfbossey.com
Réseaux sociaux	  GolfdeBossey   laboutiquedugolf   levingtrestaurant

Pour plus d'informations, RDV sur nos sites internet :

